Trente-deuxième Année. — N° 354 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MARDI 20 DÉCEMBRE 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 19 DÉCEMBRE 1887

UN CURÉ QUI REFUSE L'IMPOT

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'affaire, qui fit tant de bruit, il y a plusieurs mois, de la mise en vente par le fisc, du mobilier de M. le curé de Malissart, privé de son traitement, par nos gouvernants. M. le curé de Malissart avise l'*Univers* que l'opération va prochainement recommencer.

Voici sa lettre, inspirée par un tout autre sentiment que celui du découragement :

» Monsieur le rédacteur,

» Permettez moi de demander, à votre excellente feuille, une bienveillante hospitalité, afin que vos lecteurs n'oublient pas qu'entre l'humble curé de Malissart et le haut gouvernement de la République la paix n'a pas encore été signée.

» Dimanche 8 janvier 1888, mes meubles, saisis de nouveau aujourd'hui même, seront, pour la troisième fois en six ans, vendus au plus offrant sur la place publique. Pourquoi n'ai-je pas cet honneur chaque année ? Je l'ignore, puisque, chaque année, je refuse l'impôt.

» Cette résistance à la mesure inique qui a supprimé mon traitement, sans motif, a rencontré, je crois, l'approbation des âmes fortes et libres; mais, il faut bien le dire, elle a soulevé dans nos rang mêmes, le blâme des faibles et des timides.

» Quand j'aurais tout l'or d'un nabab, au nom du droit, je devrais y mettre la tête, plutôt que de céder à une telle injustice. Et vous vous étonnez que, sans fortune, spolié de l'unique ressource qui me permet de vivre, je refuse de m'incliner, humblement, devant les pirateries de nos indignes maîtres !... J'accepterais librement que les deniers de la charité chrétienne qui m'assiste, courent l'odieuse et trop probable chance de servir à parer et à engraisser leurs sérails !... Ah ! de grâce, ne me demandez pas tant de vertu.

» D'autres prêtres, direz-vous, vaillants et dignes, opprimés comme vous, courbent cependant le front, pacifiquement et sans bruit, et ne donnent pas le spectacle d'une résistance inutile.

» *J'admire leur patriotisme*, sans avoir le courage de l'imiter. Mais, lorsque nous étions près de deux mille victimes de la brutale agression d'un gouvernement persécuteur, si notre mobilier, porté sur deux mille places publiques, eût été mis à l'encan, pourriez vous affirmer que, malgré leur cynisme, nous n'aurions pas fait reculer nos lâches détrousseurs ?

» Pour moi, quoi qu'il arrive et malgré l'inégalité des armes, je soutiendrai jusqu'au bout la lutte sans défaillance. Si je meurs avant l'heure de la justice, j'emporterai, du moins dans la tombe, la légitime espérance que Dieu, pour obscur que soit le soldat, lui saura quelque gré d'avoir tenté de servir, dans la mesure de ses forces, la cause sacrée de l'Eglise et de la liberté.

» L'abbé RIVY,
» Curé de Malissard.

» Malissard (D.-ôme), 14 décembre 1887. »

Nous ne pouvons nous empêcher de trouver que M. le curé de Malissart est dans son droit et qu'il a raison d'agir comme il le fait.

Le « traitement » des curés n'est pas le traitement des fonctionnaires.

C'est le paiement d'une dette contractée et reconnue, solennellement, par l'Etat, lorsque l'Assemblée nationale de 1789 s'empara des biens du clergé catholique.

Cette dette a été *consolidée* par le Concordat.

L'Etat ne peut pas en refuser le paiement, sous peine d'agir en *voleur*.

Si tous les prêtres catholiques, injustement privés de leur traitement, depuis quelques années, avaient agi comme M. le curé de Malissart s'ils avaient refusé l'impôt, il y a de beaux jours que nous en aurions fini avec ces indignes tracasseries.

Tous ceux qui ont courbé la tête, sans résistance, n'ont pas fait preuve de « patriotisme » ; ils ont poussé trop loin la douceur et le renoncement évangéliques, voilà tout !

Ils ont laissé s'accréditer, dans la masse, cette idée fausse et dangereuse, que le gouvernement était libre de payer et de retenir, à son gré, les traitements du clergé.

Aujourd'hui, la situation générale se trouve compliquée de cette erreur populaire.

En politique, il faut savoir céder sur tout ce qui n'est que question de mots, de forme, d'étiquette, de temps ou d'opportunité.

Mais on commet toujours une faute, en lâchant pied quand on est sur le terrain du Droit.

UN RAPPROCHEMENT

Dans la Chronique politique du *Correspondant*, notre ami, M. Auguste Boucher, signale un rapprochement curieux entre l'instabilité actuelle des présidents de la République et le spectacle qu'offrait, il y a près d'un siècle, la France du Directoire :

« Rappelez-vous la révolution du 30 prairial, an VII. Les républicains d'alors avaient comploté d'expulser du Directoire trois des chefs élus qui gouvernaient la République : Larevellière, Merlin et Treilhard. On leur rendit impossible l'exercice de leur autorité. On les accabla de soupçons et de reproches. On les tracassa. Les deux Conseils leur avaient demandé un rapport sur la situation extérieure et intérieure de la République.

» On attend trois jours la réponse des directeurs au message qui les presse. Le rapport ne venait pas, les Cinq-Cents et les Anciens se déclarent en permanence. Rien que Treilhard siégeât depuis 13 mois au Directoire, on imagine de le chicaner sur la *régularité de sa nomination. Cette nomination*, on propose de l'annuler. Treilhard se démet et l'on installe à sa place Sohier, un républicain « probe » mais peu « capable ». Puis on se retourne contre Larévellière et Merlin. On leur annonce qu'on va les mettre en accusation, s'ils n'abdiquent pas. Larévellière se montre inébranlable et sa fermeté retient Merlin.

» Le 30, on renouvelle l'assaut. Des membres du Conseil des Cinq-Cents et de celui des Anciens prient Larévellière et Merlin de céder, en promettant que l'acte d'accusation sera retiré. Larévellière résiste encore. Ces députés rentrent dans les salles des deux Conseils et racontent que les directeurs s'acharnent à rester. Alors les Conseils se soulèvent, les « patriotes » se déchaînent. Dans la nuit, une seconde députation des deux Conseils assiège Larévellière ; on l'avertit qu'on ne sait plus jusqu'où la fureur des partis ira.

» Mais ne voyez-vous pas, dit-il, les dangers plus grands que court la République ? Ne voyez-vous pas que ce n'est pas à nous qu'on en veut, mais à la constitution qu'en cédant aujourd'hui, il faudra céder demain et toujours, et que la République sera perdue par notre faiblesse ?

» Mes fonctions me sont à charge ; si je m'obstine à les garder aujourd'hui, c'est parce que je crois devoir opposer une barrière insurmontable aux complots des factions. Cependant, si vous croyez tous que ma résistance vous expose à des périls, je vais me rendre. Mais je vous le déclare, la République est perdue. Un seul homme ne peut pas la sauver. Je cède et je remets ma démission. » Vaincu donc, Larevellière notifia son abdication aux deux conseils dans une lettre que Merlin se contenta de copier en abdiquant avec lui.

» L'histoire du 30 prairial an VII, on le reconnaîtra, ressemble à celle du 2 décembre 1887. Les républicains qui ont obligé M. Grévy à quitter l'Elysée, n'ont-ils pas agi comme les « patriotes » qui ont expulsé les trois directeurs, en ce temps-là ? Et M. Grévy n'a-t-il pas presque identiquement parlé comme Larévellière ? »

LE COLPORTAGE

On écrit d'une province belge, le 21 novembre 1887 :

« *Guerre aux Colporteurs !* Tel est le cri lancé partout dans les sociétés et dans les journaux de notre pays, qui s'occupent sérieusement de l'intérêt de l'ouvrier et qui ont à cœur la prospérité des petits commerçants.

» Chez vous, comme ici, on connaît cette race de marchands ambulants qui s'imposent dans toutes les maisons, surtout dans les fermes, qui ne quittent pas votre domicile, avant de vous avoir forcé, par leur importunité, de prendre leurs marchandises.

» Certaines personnes achètent de préférence aux colporteurs, parce qu'à première vue elles croient faire des marchés fabuleux. Mais bientôt, dans l'usage, la ménagère ne tarde pas de s'apercevoir que ces objets ne sont pas d's marchandises avariées ou *falsifiées, sans résistance, sans* valeur, et, comme le renard, elle jurera, mais un peu tard, qu'en ne l'y prendra plus.

» Vous croyez qu'elle est corrigée maintenant ? Détrompez-vous ; sans doute, elle n'achètera plus au voleur qui l'a « attrappée » ; celui-là d'ailleurs ne se présentera plus. Mais après le vendeur de brosses ou de toile, arrivera le marchand de savon ou d'habillements en laine, et elle achètera encore, elle achètera sans cesse, parce qu'elle ne veut pas se persuader que le bon marché est presque toujours le mauvais marché.

» Si les prix sont plus élevés dans les magasins sérieux, c'est que les marchandises y sont meilleures, tandis que celles des colporteurs sont presque toujours du rebut, provenant d'un fond de magasin, qu'un honnête négociant qui tient à conserver sa clientèle, n'oserait offrir au public.

» Qu'on se défie également des magasins qui depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre exhibent l'enseigne :

» *Liquidation*

» Sans doute, il peut y avoir des causes réelles qui obligent les négociants sérieux à se défaire, à tout prix, d'un stock de marchandises; mais combien de fois cette enseigne n'est qu'un leurre pour attirer les étourneaux !

» Il y a de ces magasins qui commencent la « liquidation», dès le premier jour de leur ouverture. La foule s'y presse, on y achète des objets, non parce qu'on en a besoin, mais parce qu'ils sont bon marché.

» J'ai connu un négociant qui, après avoir liquidé un magasin d'étoffes ouvrit un débit de tabac : au bout d'un an, nouvelle liquidation.

» L'année suivante, il liquidait un magasin de lainages, et ainsi de suite. Au bout de six ans, il s'était créé une jolie fortune, après avoir fait autant de dupes qu'il avait eu d'acheteurs dans sa boutique. C'est bien le cas de dire : Ouvrez vos yeux, si vous ne voulez ouvrir votre bourse.

» H. L. »

REVUE DE LA PRESSE

Tous les journaux commentent les graves nouvelles reçues de l'extérieur :

« Cette année verra-t-elle s'allumer la guerre ? demande M. J. Cornély dans le *Matin*. Nul ne peut l'affirmer avec certitude ; mais cette guerre on la sent, elle est dans l'air. Les nerfs du genre humain en vibrent déjà comme vibrent parfois les nerfs de certains hommes à l'approche d'un orage qui est encore au-dessous de l'horizon.

» Et, voyez combien sont mystérieuses les voies de la Providence ! Il y a un homme qu'à tort ou à raison, on considère comme un élément de pacification, un homme qui, étant placé très haut, pouvait voir très loin. Cet homme voyait en effet, très loin. Il voyait l'Europe succombant sous le poids de ses armements. Il voyait toutes les nations de cette partie du monde se ruinant lentement. Il voyait de l'autre côté des mers, l'Amérique du Nord, préservée du cauchemar de la guerre, arracher à un sol vierge toutes les richesses terrestres pour en inonder notre terre vieillie et pour nourrir et appauvrir tout à la fois ceux qui l'habitent. Il se demandait s'il ne serait pas temps que les vieilles races missent fin à des luttes fratricides pour se défendre contre l'envahissement des races nouvelles, et s'il ne serait pas temps de rajeunir le sol sur lequel nous avons les pieds par un autre engrais que les cadavres.

» Et cet homme-là, lui aussi, a sa tumeur contre laquelle il se débat et qui finira peut-être bientôt par le terrasser. »

. . . . . .

» Résignons-nous donc, imperceptibles jouets que nous sommes d'événements sur lesquels nous ne pouvons pas influer, en envisageons du mieux que nous pourrons les jours qui viennent et qui sont peut-être noirs de catastrophes. Si le nuage qu'ils apportent passe sans crever sur nos têtes, profitons de ce répit pour fortifier la demeure qui en aura d'autres à subir, inévitables ceux-là. Si l'ouragan se déchaîne, comportons-nous en braves gens, et prions, prions dès à présent Dieu de ne pas infliger un châtiment trop sévère aux fautes énormes que nous avons commises ou laissé commettre sous nos yeux, depuis dix-sept ans.

» Nous avons détruit ou laissé détruire, comme à plaisir la vieille France, et c'est cependant dans ses souvenirs, dans ses traditions, dans ses gloires, dans son histoire mutilée par nos propres mains qu'il nous faudra aller chercher du courage et du cœur pour résister, en hommes, aux dangers qui menacent la France nouvelle. »

Le *XIXe Siècle* déclare que nous devons accroître nos forces militaires à l'instar de l'Allemagne.

« Il y a en ce moment au Sénat, dit-il, une commission, présidée par M. de Freycinet, qui étudie la loi sur le recrutement votée, en juillet dernier par la Chambre des députés.

» Que cette commission recherche s'il ne serait pas possible, sans augmenter les obligations ordinaires du service militaire, d'augmenter le nombre des contingents mobiles pour le cas de guerre.

» Les armements de l'Allemagne nous en font un devoir impérieux.

» L'intérêt suprême de la défense nationale le commande. »

Tel n'est pas l'avis du *Constitutionnel* qui écrit :

« Nous manquons des éléments nécessaires pour juger la force véritable de l'armée allemande, à l'heure actuelle. Les statistiques de l'almanach de Gotha ne suffisent pas à juger la valeur militaire d'une armée.

» Quand l'effectif allemand serait augmenté de plusieurs centaines de mille vieillards, cela ne veut pas dire que l'empire germanique retrouverait sur le champ de bataille les gloires de Sedan ou de Metz.

» A imiter nos belliqueux voisins, nous courons le risque de nous ruiner en pleine paix, de façon à n'avoir plus le nerf de la guerre quand nous en aurons besoin, et cela sans qu'il soit prouvé que notre armée devienne plus capable de nous défendre.

» Il y a, nous semble-t-il, une mesure qu'on ne peut impunément dépasser et que la Prusse est en train de franchir.

» Laissons-la donc s'aventurer dans les folies. Laissons-la gaspiller des milliards à maintenir soi-disant la paix.

» Si la Prusse est sincère dans son amour pour la paix, nous n'avons rien à craindre de son armée, et nous préférons employer, à des œuvres de paix l'argent qui nous reste.

» Si la Prusse n'est pas sincère, nous croyons être assez forts pour résister à son agression. Nous ne l'attaquerons pas. »

A propos de l'ordonnance de non-lieu, rendue en faveur de M. Wilson — ordonnance qui, nous l'avons dit, a été, en général, très-défavorablement jugée, — le *National* écrit :

« L'ordonnance établit que M. Grignon a méconnu les règles tracées par la loi, en matière de saisie ou de transmission de pièces ; puisqu'il a arbitrairement disposé de lettres saisies et cherché à dissimuler la disparition de ces lettres en y substituant des lettres nouvelles. Après quoi, elle ajoute que, si de pareilles pratiques doivent être hautement réprouvées, « elles ne tombent sous l'application d'aucune disposition de la loi pénale ».

» Il en résulte que, si quelqu'un a une affaire désagréable à tel ou tel haut personnage, le préfet de police peut, à son gré, barboter dans le dossier, soustraire les lettres qui s'y trouvent et qui peuvent être utiles à la défense et les remettre aux intéressés. Ce sont les procédés du cabinet noir appliqués aux dossiers judiciaires. Il nous semble que cet état de choses est inacceptable. »

Interviewé par un reporter du *New-York Herald*, M. Wilson a expliqué les attaques dont il a été l'objet, par la haine des opportunistes, à cause de son hostilité ancienne contre Gambetta ; la haine des intransigeants, à cause de son opposition au général Boulanger, et la haine des radicaux, à cause de ses sympathies pour le ministère Rouvier ; sans oublier la jalousie des propriétaires de journaux à un sou. »

« C'est, a-t-il dit à notre confrère américain, le général Ferron qui commença toute la campagne croyant qu'elle ferait du tort au général Boulanger.

— Et pensez-vous donner votre démission de député ? demanda le correspondant.

— Non, répondit M. Wilson. Et même si je donnais ma démission, je serais réélu. Je suis sûr de mes électeurs. Je vais reprendre mon siège à la Chambre et je prendrai part aux débats comme par le passé. »

Reste à savoir si les électeurs tourangeaux prendront bien la chose.

G. CLANEY.

Le conflit Austro-Russe

D'après les bruits très pessimistes répandus à Vienne, on ne parlait que d'envois de troupes, d'une notification de la Russie, de la suspension du trafic des marchandises sur le chemin de fer du Nord, etc. La Bourse a montré encore une inquiétude fébrile. La situation cependant n'est pas pas changée, mais on réalise la note du *Journal de Saint-Pétersbourg* ne l'a pas améliorée. Le langage des journaux de Vienne et de Pesth ferait croire qu'on est à la veille de la guerre ; d'autre part, le conseil militaire tenu, aujourd'hui, la réunion ministérielle de demain, et la nouvelle et importante conférence des généraux ont influencé, même, les cercles politiques sérieux où on est dans l'opinion que le gouvernement autrichien est décidé à poursuivre, énergiquement, le but qu'il s'est tracé, d'arriver à des explications pacifiques avec le cabinet russe. Dans les sphères officieuses on n'attache pas grande importance aux déclarations d'hier du *Journal de Saint-Pétersbourg*. Quelques pacifiques qu'elles soient, on estime qu'elles ne peuvent être considérées comme assez catégoriques pour le maintien de la paix ; on veut autre chose.

Toute cette agitation et la polémique de la presse commencent à provoquer dans le monde diplomatique une certaine inquiétude. On paraît craindre que l'agitation n'aille directement contre le but qu'on se propose, et on considère qu'il est dangereux d'user de moyens de pression trop violents qui exciteraient les esprits en Russie et provoqueraient un conflit qu'on dit vouloir éviter.

Au conseil militaire, tenu aujourd'hui, assistaient le général en chef archiduc Albert, l'archiduc Guillaume, inspecteur de l'artillerie, le comte de Bylandt, ministre de la guerre, et deux chefs de section du ministère de la guerre.

Le ministre des Honveds, baron de Fejervary et le commandant de la Hongrie, comte Pejaesevich, n'assistaient pas au conseil. Le premier avait, au même moment, une entrevue avec le comte Kalnoky.

Dans ce conseil on a réglé l'ordre des questions qui seront discutées dans la prochaine grande conférence militaire.

L'Empereur a eu également une longue conférence avec l'archiduc Albert.

Demain, sera tenu un conseil des ministres communs pour arrêter les mesures éventuelles.

Une note officieuse parue dans le *Nemzet* dit que les organes de la presse et les cercles financiers ont attribué au départ de M. Sisza pour le conseil qui aura lieu à Vienne, demain, une signification qu'il n'a pas et que personne, en haut lieu, n'a jamais songé à lui attribuer. Il serait exagéré d'y voir une aggravation de la situation internationale.

M. Tisza se rendra à Vienne, parce qu'au moment où la concentration des troupes russes à la frontière rend nécessaires certaines mesures de la part de la monarchie austro-hongroise. Il est indispensable que tous les facteurs constitutionnels se mettent d'accord pour protéger les intérêts généraux de l'Autriche Hongrie. Cela ne veut pas dire que les mesures décidées, en principe, doivent être exécutées, immédiatement, ni que les choses soient à la veille de prendre une tournure sérieuse.

Le gouvernement a la tâche difficile de soutenir les résultats obtenus par la diplomatie, il se fera autant que possible, sans imposer aux populations, de trop grands sacrifices et sans réaliser immédiatement les mesures militaires dont il avait été question.

* *

Le correspondant de St-Pétersbourg de la *Correspondance politique* appelle l'attention sur l'assertion récente du *Novoie Vrémia*, que le cabinet russe ne prendrait pas, en manvaise part, une mesure de précaution, fût-elle l'augmentation de l'effectif des troupes en Galicie, mais se bornerait à renforcer d'une façon correspondante la position militaire de la Russie, sans qu'il dût nécessairement s'ensuivre un incident politique quelconque.

Le correspondant assure, que cette façon de voir concorde avec celle des cercles dirigeants russes.

Comme ceux de Vienne, les journaux de Buda-Pesth envisagent, aujourd'hui, plus froidement la situation, à la suite de l'article du *Journal de Saint-Pétersbourg*. L'opinion générale est qu'il offre une base de discussion.

On s'attend maintenant à une polémique que les journaux officieux engageront, dans le but de démontrer le caractère menaçant et la supériorité des armements de la Russie.

On croit qu'en l'absence du Parlement hongrois qui s'est séparé, samedi, et du Reichstath de Vienne, le gouvernement n'hésitera pas à prendre, sous sa responsabilité, des mesures nécessaires, qu'il soumettra ultérieurement à la ratification des deux Parlements.

* *

Le *Figaro* de ce matin publie la dépêche suivante :

Berlin, 17 décembre, 9 h. soir.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie un article à sensation sur les déclarations, de l'*Invalide russe*.

L'organe de la chancellerie dit, qu'on s'attendait à plus de loyauté; on aurait été en droit d'attendre, sinon une reculade de la Russie, tout au moins des explications sur les rassemblements de troupes aux frontières et une promesse de ne pas continuer dans cette voie. Ces promesses et ces explications n'ayant pas été données, l'Autriche se voit obligée de prendre des mesures énergiques pour rétablir l'équilibre des forces en présence sur ses frontières.

Cet article produit une profonde impression.

* *

On lit dans *Paris* :

« Les nouvelles arrivées, ce matin, de l'étranger constatent qu'une grande détente s'est produite dans ces vingt-quatre heures au sujet du prétendu conflit russe.

» On semble convaincu, aujourd'hui, qu'il n'y a, au fond de cette affaire qu'une campagne de presse habilement suscitée par la presse allemande dans l'unique but de détourner l'attention et la transformation de son armée et d'amener le Reichstag à voter les projets du chancelier.

» On fait remarquer qu'il est tout naturel que la Russie se garde du seul côté où elle puisse être sérieusement menacée.

» L'on ajoute, en ce qui concerne la concentration de sa cavalerie, que le manque de ressources du pays, à cette époque de l'année, l'oblige seul à grouper sa cavalerie sur les points où les approvisionnements de fourrages sont possibles.

» En résumé, on estime qu'il n'y a à redouter à l'heure actuelle aucune rupture entre les deux pays. »

LES ŒUVRES NÉCESSAIRES

Dans l'assemblée des œuvres sociales tenue récemment à Charleroi, un publiciste belge, qui a consacré sa vie, la presse populaire, M. Pierre Limbourg, a prononcé un très remarquable discours dont nous détachons la dernière partie.

« J'ai été on ne peut plus satisfait d'entendre votre éminent évêque d'abord (1) et divers autres orateurs ensuite, affirmer que c'est par l'institution de Patronages dans toutes les paroisses qu'il faut commencer la grande entreprise du salut social. Une expérience déjà longue m'autorise à appuyer de tout mon pouvoir ce plan d'action. Il faut avant tout, préserver les jeunes générations des atteintes du mal, et je prétends que c'est là aussi le meilleur moyen de ramener les adultes à des sentiments de conciliation et de concorde. Un père, si mauvais soit-il, est toujours touché du bien que l'on fait à son enfant; à plus forte raison une mère; et le fils conservé par le patronage dans la foi de sa première communion, est le meilleur trait d'union pour rapprocher ses parents du prêtre et du bourgeois charitable. (Bravos).

» Et je suis aussi de cet avis que rien n'est plus facile, rien n'est moins coûteux que l'érection d'un Patronage, même dans les paroisses rurales les plus pauvres. Pas n'est besoin d'un beau local ni d'un riche mobilier ; la seule chose nécessaire, indispensable, c'est un cœur sacerdotal qui aime la jeunesse et qui se donne à elle.

» L'histoire de la fondation et de l'accroissement de beaucoup d'œuvres ouvrières ressemble assez bien au conte de ce mendiant, qui s'introduit dans une chaumière et y demande d'emprunter seulement un chaudron pour se faire une soupe au caillou; quand le pot est sur le feu, le bon cœur de la fermière ne peut refuser à l'hôte un filet d'eau pour amollir le silex, puis un peu de graisse pour le fondre et enfin quelques pommes de terre pour l'assaisonner; eh bien, un Patronage se crée, sans avoir même en propriété une seule pierre ou une seule brique ; on réunit autour de soi quelques enfants d'élite, puis on attend que le bon Dieu et les âmes généreuses se chargent de faire grandir le grain de senevé. (Bravos.).

» Quand on assemble, le dimanche, les enfants à l'ombre du clocher, à la sacristie, au presbytère ou à l'école, de grâce qu'on ne sépare pas les fils du riche des fils du pauvre ; qu'on les confonde au Patronage comme au catéchisme ; qu'ils grandissent dans cette bonne fraternité chrétienne ; ils s'estimeront mieux, ils s'aimeront davantage, et plus tard dans la vie, ils resteront unis et ne connaîtront pas les malheureux préjugés qui séparent aujourd'hui les concitoyens en deux camps ennemis. (Bravos.)

» Vos œuvres de jeunesse seront donc les pépinières de vos institutions morales et économiques pour les hommes faits ; mais permettez-moi d'abonder dans le sens de l'honorable rapporteur, qui vient de parler avant moi, avec tant de conviction et d'éloquence ; ce n'est pas suffisant pour arracher nos braves ouvriers aux étreintes du socialisme ; il faut y joindre l'apostolat par la bonne presse.

» Comment voulez-vous faire entendre raison aux ouvriers trop nombreux qui ne viendront pas dans nos sociétés et qui ne se rendront même plus à l'église paroissiale ? C'est par le journal qu'il faut pénétrer à l'atelier, au cabaret, au foyer domestique, où règne en maître absolu, à l'heure actuelle, la feuille mensongère, qui ruine la foi dans l'âme du peuple et la remplace par le désespoir et toutes les mauvaises convoitises ! (Bravos).

» Quand les classes dirigeantes comprendront l'importance de la diffusion des idées d'ordre et de concorde par cet auxiliaire insinuant et persévérant, qui est le meilleur antidote du poison socialiste, on saura faire les dépenses nécessaires réclamées pour cette œuvre des œuvres, qui les complète et qui les seconde toutes. (Applaudissements).

» Que si vous m'objectez qu'il faut de l'argent, beaucoup d'argent pour mener à bonne fin une telle propagande, je vous répondrai, par les paroles que j'ai entendues hier, de la bouche de mon curé, qui prêchait en faveur de la propagation de la foi ; les catholiques, disait-il, qui reprochent à l'Eglise de trop collecter, pour soutenir sa mission divine et civilisatrice, commettent un mensonge chaque fois qu'ils récitent leur *Pater*, car ils disent à Dieu : nous souhaitons que votre règne arrive, et ils refusent les moyens nécessaires pour la réalisation de ce vœu. (Bravos).

(1) Mgr des Rousseaux évêque de Tournai.

BOURSE DE PARIS

du lundi 19 décembre

Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS
Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
81 07	3 0/0	81 27	81 20	81 27
85 10	3 0/0 amortissable	...	85 05	85 20
107 50	4 1/2 1883	107 72	107 72	107 67
57 13/16	3 0/0 Portugais	...	...	57 7/8
96 50	Italien 5 0/0	96 47	96 50	96 75
67 1/4	Extérieure 4 0/0	67 9/16	...	67 5/8
73 1/4	Hongrois 4 0/0	73 5/8	...	73 5/8
370	Egypte 6 0/0	373 75	373	372 75
13 97	Turc 4 0/0	13 97	13 95	13 92
514	Obligations du Trésor	...	...	514
100 10	Russe 1870 5 0/0	...	...	99 25
534	Bons de liquidation 5 0/0	...	...	527 50
	Sociétés de Crédit			
4230	Banque de France	...	...	4315
480	Banque d'Escompte	461 25	462	460
760	B. Paris et d. Pays-Bas	...	790	765
352 50	Banque Parisienne	...	...	350
1396 25	Crédit Foncier	1405	1405	1410
...	Crédit Mobilier	...	...	...
572 50	Crédit Lyonnais	577 50	...	576 25
433 75	Société générale	...	...	435
414 75	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	...	...	517 50
505	Banque Ottomane	508 75	...	...
...	Créd. Mobilier Espagn.	...	...	...
	Chem. de f. Franc.			
1530	Nord (act.)	...	1537	1535
1242 50	Paris-Lyon-Médit.	...	1245	1245
770	Est	...	...	777 50
880	Ouest	...	...	880
1305	Orléans	...	...	1303
1170	Midi	...	...	1175
	Sociétés diverses			
2065 50	Suez	2072 50	2067	2075
1352 50	Gaz Parisien	...	...	1360
697 50	Voitures	...	...	697 50
...	Omnibus	...	...	1160
560	Rio-Tinto	497 50	...	500
305	Panama	322 50	...	325
	Obligat. Foncières			
222 50	Foncières 5 0/0	...	...	221
604	» 4 0/0	...	...	604
500	» 3 0/0	...	...	500
320	» 4 0/0 1853	...	...	320
484	» commun. 3 %	...	...	484
348 50	» 1877 3 0/0	...	...	348
476	» com. 1879 3 %	...	...	511
479 50	» 1879 3 0/0	...	...	476
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
403	Nord	...	...	411
...	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	...	...	395
356	Est 3 0/0	...	...	357
399 50	Ouest 3 0/0	...	...	400
403	Orléans	...	...	404
390	Midi 3 0/0	...	...	401
...	Nord-Est	...	...	...
635	Prince Henri	...	...	635
	Chem. de f. Etrang.			
458 75	Autrichiens	...	462	463 50
182 50	Lombards	182 50	...	179 25
267 50	Saragosse	...	...	268 25
	Obligat. des Villes			
532	Paris 1855-1860	...	...	530 50
522	— 1865	...	...	523
413	— 1869	...	...	414
399	— 1871	...	...	399
515 25	— 1875	...	...	518
516	— 1876	...	...	516
398	Marseille	...	...	396
...	Bordeaux	...	...	1011 50
95 25	Lyon	...	...	95
105 50	Lille	...	...	106
46 64	Roubaix-Tourcoing	...	...	47 50
	Obligations div.			
...	Départem. de la Seine	...	...	235
...	Gaz de Paris	...	...	...
...	Suez	...	...	...
375	Ob. func. Russie (4e, 5e)	...	...	...

BOURSE DE LILLE

du lundi 19 décembre

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	...	105 75
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	...	109
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	...	512 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	...	512 75
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	...	412 25
Armentières	...	478
Armentières 1879	...	1012
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	...	46 50
Tourcoing 1878	...	492 50
Amiens, remboursable à 100 fr.	...	105
Département du Nord	...	165
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)	...	626 25
— » (act. nouv.)	...	515
C. de Roub. (Decroix, Verpier, Verley Cie)	...	500
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	...	150
— — (act. n.), 250 fr. p.	...	208 50
Caisse Platel et Cie	...	350
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	...	550
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	...	425
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	...	1000
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 57, act. 500 fr. p.	...	511
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	...	1840
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	...	425
Union Lim. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	...	520
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	...	500
Dehemipont et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	...	520
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	...	540
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	...	155
Tramways du Départ. du Nord (ex-Bl.)	...	33
Caisse comm. de Bétheune (Turbiez et Cie)	...	520
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p.	...	490
Soc. an. Lille et Bounières, act. 1,000 fr., t. p.	...	2065
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	...	500
Bische-Saint-Vaast	...	3125
Demain et Anzin	...	205
Obligations Nord	...	400
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	...	467
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	...	232 50
Gaz Wazemmes (1 à 7,000), remb. à 500 fr.	...	440

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 19 Décembre 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
81	3 0/0 nouveau	81 35
81 60 ..	3 0/0 ancien	81 50
85	3 0/0 amortissable	85 20
107 30 ..	4 1/2 0/0 1883	107 60

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers par et FIL SPÉCIAL)

Le traité franco-italien

Un correspondant du *Gaulois* a eu, avec le secrétaire général du roi d'Italie, une conversation d'où il résulterait que le gouvernement italien accepterait un arrangement avec la France, sur la base de la nation la plus favorisée comme tarifs.

L'Exposition de 1889

On dans le *Petit Journal* :

« L'Angleterre ayant refusé de participer officiellement à l'exposition de 1889, notre gouvernement a cru devoir opposer le même refus aux offres des colonies anglaises et il avait décidé de n'être point représenté notamment à l'exposition de Melbourne en 1888.

Mais les Parlement locaux de ces colonies, qui jouissent d'une certaine indépendance, se sont émus de cette situation et ils se sont défendus de partager les sentiments du Foreign Office.

» La colonie de Victoria demande donc qu'un agent français soit accrédité à l'exposition de Melbourne; elle est décidée de son côté à se faire représenter à Paris en 1889.

Notre ministre des affaires étrangères est, croyons-nous savoir, disposé à accueillir cette requête, à la condition que le délai d'admission des demandes de participation, limité au 1er janvier prochain, soit reculé d'au moins deux mois. »

Le soldat Kauffmann

On lit dans le *Figaro* :

« On nous écrit de Strasbourg que le soldat Kaufmann, qui fut cause du malencontreux incident de Voyatzecourt, ne sera pas poursuivi. »

La folie d'Aubertin

Paris, 19 décembre. — L'état d'Aubertin s'est encore aggravé dep